

Bonjour M. Gagnon,

En réponse à votre lettre du 21 novembre dernier, nous sommes heureux de voir que la DGTIC se dise sensible à nos demandes de réévaluation.

Par contre, nous sommes déçus de voir que la DRH a choisi de ne pas reconnaître notre dossier lors de son dépôt du 19 octobre 2005.

Nous considérons par ailleurs que les tâches dont vous faites mention dans votre lettre relèvent de la nouvelle description de tâches proposée et non de celle actuellement en vigueur.

Soyez assurés que nous avons la ferme intention de respecter la Convention collective ainsi que de maintenir un excellent climat de travail.

Bonne fin de journée,

Technicien en réévaluation ...depuis déjà 5 ans !

www.seum-1244.com/blitz

--

Eric Romano

514-343-6111 #1989

Technicien en médiatisation (DGTIC)

Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH)

Pavillon Samuel-Bronfman, Local 1089

Université de Montréal
